

La Presse
Lettre d'opinion de la coordonnatrice du COCON adoption
Le 22 septembre 2023

Rapport de l'Observatoire des tout-petits : et si cela contribuait à ce qu'un jugement en adoption ne rime plus avec bris de services pour les enfants adoptés au Québec ?

La vaste majorité des enfants pour qui l'adoption est identifiée comme projet de vie alternatif par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sont certainement des petits particulièrement vulnérables en raison des situations auxquelles ils ont été ou auraient pu être exposés (négligence, violences, etc.). Ces enfants, sous la loupe d'équipes d'experts dédiés et professionnels, ont accès aux ressources et services nécessaires tout au long de l'évaluation de leur projet de vie, mais ces derniers, plus souvent qu'autrement, s'arrêtent abruptement au lendemain du jugement d'adoption. Un coup de maillet qui n'est pourtant pas un coup de baguette magique...

Pour que ces enfants puissent reprendre leur potentiel de développement, il est impératif d'assurer et d'instaurer un continuum de services à l'enfant et un soutien aux postulants qui deviendront légalement des parents adoptants. Tous les enfants ont le droit d'avoir les mêmes chances de se développer pleinement. Les enfants adoptés représentent une infime partie des tout-petits ayant besoin de soutien particulier qui ont été identifiés dans le [rapport de l'Observatoire des tout-petits](#). Paradoxalement, dans le cas de ces enfants du « système de la DPJ », les parents adoptants devront reprendre le bâton du pèlerin pour trouver l'aide et le soutien nécessaires. Quant aux enfants issus de l'adoption internationale, très peu de services sont prévus pour ces derniers, malgré les chocs facilement prévisibles que l'on peut prévoir et l'adaptation inévitable que cela requiert pour les familles.

Dans un cas comme dans l'autre, la tendresse et la bienveillance des adoptants sont indéniables. Dans tous ces cas, il est alors inadmissible que la transition ne soit pas soutenue par des services adaptés aux besoins de chacun, au moment opportun et à la bonne intensité.

Le présent rapport de l'Observatoire des tout-petits fait donc écho aux revendications du Comité de concertation adoption Québec (COCON adoption) et aux recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ). Il nous rappelle que tous les enfants qui ont besoin de soutien particulier ont aussi besoin d'un continuum de services prévenants.

.../2

Il s'agit d'un principe fondamental pour lequel le COCON adoption milite depuis sa création, au nom de tous les enfants adoptés au Québec, d'où qu'ils viennent. Espérons que le rapport trouvera résonance auprès du ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, et qu'il l'incitera à agir non seulement tôt, mais dès maintenant.

Marie Simard
Coordonnatrice
Comité de concertation adoption Québec

À propos du COCON adoption Québec

Sous la coordination de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), le Comité de concertation adoption Québec (COCON adoption) réunit chercheurs et organismes, dont la mission commune est le mieux-être de la triade adoptive. Le COCON adoption Québec encourage l'échange, la concertation et la défense des intérêts des parents d'origine et adoptifs, ainsi que ceux des personnes adoptées.

